



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Réglementaire, juridique  
et technique

## Habilitation électrique-Opération d'ordre électrique-Travaux simples Formation initiale-Indices BS / BE manœuvre / HE manœuvre HTA

2 jours - 14 heures

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions élémentaires en Basse Tension, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité (Articles R4544-9 R4544-10 du Code du Travail)

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collectifs et individuels existants
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres.

### PROGRAMME (détail au verso)

### MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel  
Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur l'Espace Documentaire en ligne SOFIS (accès illimité, contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel)
- Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices pratiques

### FORMATEUR

Formateur expert en Prévention des Risques Électriques (SOFIS).  
Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### Partie théorique :

Questionnaire à Choix Multiples, attestation de fin de formation, avis d'habilitation remis à l'employeur.

#### Partie Pratique :

Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510  
Évaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation)

Évaluation de satisfaction

### ACCESSIBILITÉ

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Marie-Luce AUFAURE au 04 70 46 80 82

Mise à jour le 22 novembre 2024

### LES +

- Exercices pratiques et mise en situation
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

### PUBLIC

- Chef d'entreprise, conjoints
- Salarié, demandeurs d'emploi ayant à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts)

### PRÉREQUIS

- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité
- Connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

### MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

10 heures 30 (soit 1,5 jour) tous les 3 ans

### LIEU / DATES / HORAIRES

Avermes : lundi 6 et mardi 7 janvier 2025  
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

### TARIF

448 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

### DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint  
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

### CONTACT

Pôle Formation continue  
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703  
03017 MOULINS CEDEX  
04 70 46 80 83

[marie-luce.aufaure@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:marie-luce.aufaure@cma-auvergnerrhonealpes.fr)  
[fabienne.gonzalez@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:fabienne.gonzalez@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015  
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Réglementaire, juridique  
et technique

# Habilitation électrique-Opération d'ordre électrique-Travaux simples Formation initiale-Indices BS / BE manœuvre / HE manœuvre HTA

2 jours - 14 heures

## PROGRAMME DETAILLE

### **PARTIE THÉORIQUE 40%**

#### L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

#### Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

#### Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

#### La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

#### L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

#### Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

#### Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

#### Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

#### Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

### **LES +**

- Exercices pratiques et mise en situation
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

### **PUBLIC**

- Chef d'entreprise, conjoints
- Salarié, demandeurs d'emploi ayant à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts)

### **PRÉREQUIS**

- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité
- Connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

### **MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES**

10 heures 30 (soit 1,5 jour) tous les 3 ans

### **LIEU / DATES / HORAIRES**

Avermes : lundi 6 et mardi 7 janvier 2025  
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

### **TARIF**

448 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

### **DÉLAI D'ACCÈS**

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint  
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

### **CONTACT**

Pôle Formation continue  
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703  
03017 MOULINS CEDEX  
04 70 46 80 83  
[marie-luce.aufaure@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:marie-luce.aufaure@cma-auvergnerrhonealpes.fr)  
[fabienne.gonzalez@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:fabienne.gonzalez@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015  
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

# Habilitation électrique-Opération d'ordre électrique-Travaux simples Formation initiale-Indices BS / BE manœuvre / HE manœuvre HTA

2 jours - 14 heures

## PROGRAMME DETAILLE

### **PARTIE THÉORIQUE 40% (suite)**

#### Les opérations élémentaires

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

#### Les manœuvres d'exploitation

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

#### Les équipements de protection

- Les Equipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

#### Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

#### Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

### **PARTIE PRATIQUE 60%**

#### Exercices individuels de mise en situation

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

#### Travaux en sous-groupes

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

#### Cas concrets

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique en Basse Tension, en situation professionnelle

#### Visite des installations (du site du lieu de formation)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

### **LES +**

- Exercices pratiques et mise en situation
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

### **PUBLIC**

- Chef d'entreprise, conjoints
- Salarié, demandeurs d'emploi ayant à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts)

### **PRÉREQUIS**

- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité
- Connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

### **MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES**

10 heures 30 (soit 1,5 jour) tous les 3 ans

### **LIEU / DATES / HORAIRES**

Avermes : lundi 6 et mardi 7 janvier 2025  
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

### **TARIF**

448 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

### **DÉLAI D'ACCÈS**

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint  
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session

### **CONTACT**

Pôle Formation continue  
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703  
03017 MOULINS CEDEX  
04 70 46 80 83

[marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr)  
[fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015  
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.